

**PROCÈS-VERBAL DE CONSEIL MUNICIPAL****RÉUNION DU LUNDI 06 JUILLET 2020**

L'an deux mille vingt,

Le six juillet à 20 h 00,

En application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni le conseil municipal de la commune de MARCILLY D'AZERGUES, dûment convoqué par Monsieur BLANCHON Frédéric, Maire, en session ordinaire qui s'est déroulée, à titre exceptionnel, à la salle des fêtes de MARCILLY en application de l'arrêté 2020/33 portant transfert provisoire de la salle de réunion du conseil municipal pour assurer efficacement la lutte contre la propagation du virus covid-19 et pour respecter les modalités particulières notamment les gestes barrières.

Date de convocation du Conseil Municipal : 01 juillet 2020

Etaient présents, les conseillers municipaux suivants :

ARONICA Mathieu	COCHARD Jean-Louis	PERRETON Pascal
BLANCHON Frédéric	CORDIER Stéphanie	ROCHET Philippe
BURNIER Frédérique	DECLERCK Thierry	SCAPPATICCI Benjamin
CARRIER Nathalie	GOUBEAU Ghislaine	SICILIANO Georges
CHEVEREAU Laurent	de PARISOT DE BERNECOURT France	VIGNERON Pascal

**ABSENTS (avec pouvoir)** : Néant

**ABSENTS (sans pouvoir)** : Néant

**AUTRES PERSONNES PRÉSENTES** : 02

Monsieur ARONICA Mathieu a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil municipal.

**ORDRE DU JOUR**

- ⇒ APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE CONSEIL DU 08 JUIN 2020
- ⇒ CCBPD : PARTICIPATION AU FONDS « RÉGION UNIE » - PLAN DE RELANCE DE L'ÉCONOMIE - PROPOSITION DE CONVENTIONS PAR LA RÉGION
- ⇒ INSTALLATIONS CLASSÉES - AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE DOSSIER PRÉSENTÉ PAR LA SOCIÉTÉ DESPRAS TP
- ⇒ CANTINE/GARDERIE PÉRISCOLAIRE : MODIFICATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR
- ⇒ SYNDICATS - DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS
  - \* SYDER : 1 Titulaire, 1 Suppléant
  - \* SYNDICAT DE GENDARMERIE DE LIMONEST : 2 titulaires, 2 suppléants
- ⇒ COMMISSIONS COMMUNALES - DÉSIGNATION DES MEMBRES
  - \* Commission « MAPA »
  - \* Commission « gestion de crise »
  - \* Commission « des impôts directs »
- ⇒ CNAS - DÉSIGNATION D'UN DÉLÉGUÉ « ÉLU » ET D'UN DÉLÉGUÉ « AGENT »
- ⇒ MISSION LOCALE DES MONTS D'OR - DÉSIGNATION D'UN DÉLÉGUÉ
- ⇒ DIVERS

**⇒ APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE CONSEIL DU 08 JUIN 2020**

Le procès-verbal de la séance du 08 juin dernier, était en annexe de la convocation. Monsieur le Maire demande aux élus s'ils ont des remarques à faire.

Une seule observation, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve ce procès-verbal avec la modification demandée par M. CHEVEREAU Laurent.

**⇒ CCBPD : PARTICIPATION AU FONDS « RÉGION UNIE » - PLAN DE RELANCE DE L'ÉCONOMIE - PROPOSITION DE CONVENTIONS PAR LA RÉGION****Délibération 2020/26**

Monsieur le Maire explique qu'il s'agit d'une décision prise par la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées, dans le cadre de sa compétence « développement économique » ; Plusieurs fonds d'aides ont été lancés par la Région mais au vu de la décision intercommunale, il a été décidé que les communes abonderaient à l'aide n° 2 au bénéfice des petites entreprises et microentreprises comptant moins de 09 employés, tout secteur d'activités confondu, en participant financièrement à hauteur de 2 €/habitant d'où un fond de 1 750 € pour notre collectivité.

Une avance financière de 3 000 à 5 000 euros, remboursable dans les 5 ans, pourrait être attribuée aux entreprises qui en font la demande auprès de leur collectivité, et sur acceptation de la Communauté de Communes.

Monsieur ROCHET Philippe demande à connaître la répartition des fonds. Monsieur le Maire répond que, s'il y a plus de trois entreprises par commune, une répartition sera faite.

Suite à l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, **le conseil municipal qui a pris connaissance des conventions, à l'unanimité :**

- **ACCEPTÉ** que la commune participe au fond de l'aide n° 2 destiné aux « Microentreprises & Associations » : avances remboursables au bénéfice des microentreprises, associations employeuses et coopératives,
- **VALIDÉ** la participation à hauteur de 2€, par habitant par la CCBPD et 2€ par habitant par les communes,
- **DIT** que les crédits seront prévus au budget supplémentaire, en dépense d'investissement au compte 27632,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les deux conventions présentées qui resteront annexées à la présente délibération,
- **CHARGE** Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération.

**⇒ INSTALLATIONS CLASSÉES - AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE DOSSIER PRÉSENTÉ PAR LA SOCIÉTÉ DESPRAS TP****Délibération 2020/27**

Monsieur le Maire porte à la connaissance de l'assemblée, l'arrêté préfectoral du 29 mai 2020 portant ouverture d'une consultation du public sur la demande d'enregistrement présentée par la Société DESPRAS TP, en vue d'exploiter une installation de stockage de déchets inertes sur le territoire de la commune de LISSIEU, lieudit « La Clôtre », Chemin de la carrière.

Il souligne qu'une consultation du public se déroule depuis le 29 juin inclus jusqu'au 28 juillet inclus. De ce fait, il précise avoir porté à l'affichage l'avis au public annonçant les dates de la consultation.

Le remblaiement de cette carrière fait l'objet d'une demande par l'entreprise DESPRAS, avec obligation de soumettre ce dossier pour avis auprès des services de l'Etat (DREAL, DDT etc...) et auprès des communes voisines.

Monsieur Laurent CHEVEREAU demande des précisions sur l'emplacement de ce dépôt, Monsieur le Maire le renseigne et dit que l'entreprise DESPRAS s'engage à reboiser le site.

Monsieur Thierry DECLERCK demande des précisions sur les nuisances que peut craindre MARCILLY, Monsieur le Maire répond que les riverains de la décharge ont porté des observations à ce sujet au registre de l'enquête pour que soit réglementé les navettes des camions afin de minimiser les nuisances sonores engendrées par leurs manœuvres sur le site.

Monsieur Pascal PERRETON demande le délai d'un remblaiement, Monsieur le Maire parle d'une durée de vingt ans tout en confirmant l'obligation pour l'entreprise de rendre des comptes auprès de la Préfecture en produisant annuellement le bilan d'activités et la nature des déchets stockés sur ce site.

Suite à l'exposé du maire ayant étudié le dossier relatif à la demande présentée par la société DESPRAS TP, **le conseil municipal, à l'unanimité :**

- **DONNE UN AVIS FAVORABLE** à la demande présentée par la société DESPRAS TP en vue d'exploiter une installation de Stockage de Déchets Inertes,

- **CHARGE** Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération.

⇒ **CANTINE/GARDERIE PÉRISCOLAIRE : MODIFICATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR**

**Délibération 2020/28**

La parole est donnée à Madame BURNIER Frédérique qui évoque certaines difficultés rencontrées durant cette 1<sup>ère</sup> année en gestion communale ; elle souligne que la commission communale « vie scolaire/cantine » a trouvé nécessaire de revoir certains points du règlement en apportant des modifications aux articles 8, 9, 10 et 12 pour remédier à certains problèmes (familles en retard de manière récurrente, les enfants non-inscrits qui restent le jour même à la cantine ou à la garderie etc...).

Monsieur le Maire dit qu'accueillir un enfant à la cantine ou à la garderie, en dernière minute, met en danger la responsabilité des agents mais aussi celle de la commune donc il est nécessaire de rendre ce règlement plus strict.

Réservation obligatoire au restaurant scolaire et à la garderie pour que les enfants soient admis, soit le lundi avant 10 heures pour le jeudi et vendredi, le jeudi avant 10 heures pour le lundi et mardi ;

- Précision supplémentaire apportée dans le cadre du PAI (Projet d'Accueil individualisé) selon si l'enfant est déjà scolarisé ou nouvellement inscrit.

- Horaire modifié et porté à 12 h au lieu de 10 h pour désinscrire son enfant à la cantine du lendemain ;

Elle propose le règlement modifié au conseil, pour validation, tout en précisant qu'il doit être envoyé dès demain aux familles pour un retour des dossiers d'inscriptions de septembre au 17 juillet.

Suite à l'exposé de Mme BURNIER Frédérique, et après avoir pris connaissance du règlement modifié, le conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- **VALIDE** le règlement modifié qui prendra effet à compter de ce jour,
- **CHARGE** Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération.

⇒ **SYNDICATS - DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS**

\* **SYDER**

**Délibération 2020/29**

A la question posée par Monsieur Thierry DECLERCK, Monsieur le Maire répond en donnant les compétences de ce syndicat. Marcilly c'est principalement l'éclairage public, le financement et l'installation de la borne électrique. Il souligne qu'un délégué « titulaire » et un « suppléant » doivent être désignés.

Monsieur le Maire dit qu'il souhaite être désigné en tant que titulaire avec Monsieur Georges SICILIANO pour suppléant.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** les deux candidatures,
- **DÉSIGNE** M. BLANCHON Frédéric « délégué titulaire »,
- **DÉSIGNE** M. SICILIANO Georges « délégué suppléant ».

\* **SYNDICAT DE GENDARMERIE DE LIMONEST**

**Délibération 2020/30**

Monsieur le Maire présente les compétences de ce syndicat créé lors de l'agrandissement de la gendarmerie, en vue d'assurer la gestion des logements. Il précise que deux délégués « titulaires » et deux délégués « suppléants » doivent être désignés.

Il demande, si parmi l'assemblée quatre élus seraient candidats pour représenter la commune auprès de ce syndicat.

Mesdames CARRIER Nathalie et BURNIER Frédérique se proposent en tant que délégués « titulaires », Madame France de PARISOT et Monsieur Mathieu ARONICA se portent candidats « suppléants ».

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** les quatre candidatures,
- **DÉSIGNE** Mesdames CARRIER Nathalie et BURNIER Frédérique « délégués titulaires »,
- **DÉSIGNE** Madame de PARISOT France et Monsieur ARONICA Mathieu « délégués suppléants ».

⇒ **COMMISSIONS COMMUNALES : DÉSIGNATION DES MEMBRES**

Monsieur le Maire dit que le conseil municipal doit poursuivre la création de trois autres commissions en plus des dix premières, toutes chargées d'étudier et d'émettre un avis sur les affaires relevant de leur domaine de compétence.

Monsieur le Maire dit qu'il convient donc, en cette séance, de créer :

- 11- Commission communale « MAPA »,
- 12- Commission communale « Gestion de crise »,
- 13- Commission communale « des impôts directs »,

Monsieur CHEVEREAU Laurent précise ce que veut dire MAPA : Marché à procédure adapté. Monsieur le Maire complète en indiquant qu'une commission MAPA est appelé à siéger pour rendre des avis sur des marchés de travaux dont le seuil est en dessous de 210 000 € HT et pour les marchés de fournitures, de services dont le seuil est en dessous de 420 000 € HT, selon les textes en vigueur.

#### **Commission communale « MAPA » - dix personnes**

##### **Délibération 2020/31**

**A l'unanimité, le conseil municipal désigne :**

Titulaires	Suppléants
BLANCHON Frédéric	COCHARD Jean-Louis
BURNIER Frédérique	VIGNERON Pascal
ARONICA Mathieu	ROCHET Philippe
SCAPPATICCI Benjamin	PERRETON Pascal
SICILIANO Georges	CHEVEREAU Laurent

Dans cette commission, chaque titulaire a son suppléant.

#### **Commission communale « Gestion de crises » - huit personnes**

##### **Délibération 2020/31**

Monsieur le Maire dit aux élus que cette commission s'intitulait « gestion des risques majeurs ». La commune est dotée de son plan communal de sauvegarde, outil d'aide à la décision en situation de crise : inondation, canicule, risque sanitaire etc., tout ce qui peut se passer, mettant en danger la population communale. Ce plan de sauvegarde permet d'assurer l'information, l'alerte et la protection des administrés face aux risques, il se divise en plusieurs cellules, gérées par les adjoints et le Maire, l'adjoint d'astreinte peut aussi activer les opérations de secours.

Comme précisé précédemment, sur les huit personnes à désigner le maire et les adjoints sont nommés d'office.

**A l'unanimité, le conseil municipal désigne :**

M. BLANCHON Frédéric, Mme BURNIER Frédérique, MM. ARONICA Mathieu, SCAPPATICCI Benjamin, SICILIANO Georges, PERRETON Pascal, Mme GOUBEAU Ghislaine et M. COCHARD Jean-Louis.

#### **Commission communale « des impôts directs »**

##### **Délibération 2020/34**

Monsieur le Maire dit que le conseil municipal doit désigner 24 personnes parmi les contribuables de la commune. Cette liste sera ensuite transmise au service des impôts pour que le Directeur régional des Finances publiques désigne ensuite les six commissaires titulaires et six suppléants de la commission communale des impôts directs.

**Le conseil municipal, à l'unanimité a établi la liste de proposition des personnes appelées à siéger à la CCDI.**

#### **⇒ CNAS Comité National d'Action Sociale - DÉSIGNATION D'UN DÉLÉGUÉ « ÉLU » ET D'UN DÉLÉGUÉ « AGENT »**

##### **Délibération 2020/32**

Sur proposition du Maire, ont été désignées, à l'unanimité, par le Conseil Municipal :

1 délégué « élu » : Mme BURNIER Frédérique

1 délégué « agent » : Un agent du secrétariat de mairie

**⇒ MISSION LOCALE DES MONTS D'OR - DÉSIGNATION D'UN DÉLÉGUÉ****Délibération 2020/33**

Monsieur le Maire demande, si parmi l'assemblée un ou une élu(e) serait intéressé(e) pour représenter la commune.

Madame BURNIER Frédérique précise que le rôle de la Mission Locale est d'accueillir, d'informer, d'orienter les jeunes de 16 ans à moins de 26 ans qui se présentent, en centrant son intervention sur ceux qui rencontrent des difficultés importantes d'insertion professionnelle et sociale. Il leur est proposé un accompagnement personnalisé qui porte sur l'emploi, la formation et le conseil mais aussi sur des difficultés sociales et de santé (de mobilité, de logement, de droits civiques...).

Mme GOUBEAU Ghislaine propose sa candidature. Acceptée à l'unanimité par le conseil municipal qui la désigne en tant que « délégué titulaire ».

**⇒ DIVERS****• Relance dossier « construction de quatre bâtiments SEMCODA »**

Monsieur le Maire dit que SEMCODA a dernièrement procédé aux études de sondages sur le terrain en vue de la préparation du dossier de consultation, d'un appel d'offres et d'un ordre de service prévisionnel en septembre/octobre 2020, pour une livraison de l'opération au cours du deuxième trimestre 2022. Une réunion est programmée ce jeudi avec Madame BRECHOIRE, missionnée par SEMCODA, et les adjoints, afin de relancer le dossier, de se faire confirmer l'état d'avancement de l'opération et de concrétiser l'achat des terrains dès l'appel d'offres terminé. Monsieur le Maire dit que la programmation a été modifiée en 16 PLS (prêt locatif social) et 3 PSLA (prêt social location-accession) en lieu et place des 10 PLS et 8 PSLA initialement prévu.

Monsieur CHEVEREAU Laurent dit qu'il faut effectivement connaître rapidement ses éléments et plus particulièrement sur le projet de locaux de services afin de faire une large publicité pour trouver des professionnels libéraux.

**• Relance dossier « vente des bâtiments rue de l'église »**

Monsieur le Maire dit que l'agence immobilière de Lissieu est venue faire une estimation de tous les bâtiments y compris l'agence postale. Monsieur ARONICA Mathieu dit avoir repris contact et relance également les négociations avec un voisin pour vendre au minimum les 74 et 76 de la rue de l'église.

**• Situation dossier « recours PC et DIA »**

Monsieur ARONICA Mathieu dit avoir contacté l'avocate et rappelle les deux actions judiciaires en cours : l'une contre l'arrêté de refus du maire sur le permis de construire FONTANEL et l'autre contre la déclaration d'intention d'Aliéner « droit de préemption ».

Apparemment, le dossier droit de préemption est très fondé et démontre par l'historique des acquisitions faites par la commune sur des bâtiments adjacents avec à l'appui, un nouveau projet offrant de nouveaux services à la population.

**• Opération débarras mobilier usagé de l'ancienne école : Samedi 27 juin 2020**

Monsieur le Maire dit que le mobilier a été débarrassé entre 10 et 12 h, opération concluante. Monsieur CHEVEREAU Laurent demande le déroulement du dossier, Monsieur le Maire dit que les diagnostics seront faits sur 2020 pour pouvoir avancer sur le devenir du bâtiment.

**• Informations sur les possibilités de formations aux élus (AMF)**

Un mail d'informations a été faits aux élus.

## **COMPTES-RENDUS RÉUNIONS INTERCOMMUNALITÉ - SYNDICATS - COMMISSIONS ET AUTRES**

### **INTERCOMMUNALITÉ**

#### **Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées (C.C.B.P.D.) : Conseil Communautaire du 24 juin 2020**

L'ancien exécutif est encore en place avec ses quinze vice-présidents, tous les maires et délégués des communes. Il a été évoqué 57 décisions prises par le Président et les comptes-rendus des vice-présidents.

Prochain conseil communautaire : le 15 juillet, nouvelle élection d'un Président, puisque M. PACCOUD ne se représente pas.

### **SYNDICATS**

#### **Syndicat de Rivière de la Basse vallée Azergues (S.R.B.A) : réunion du comité du 25 juin 2020**

Cette réunion était une réunion d'installation. Monsieur GALLET, Maire de Lozanne a été élu Président, Mme DUGELAY, Maire de Lucenay a été élue Vice-Présidente.

Monsieur PERRETON Pascal signale que ce syndicat perd ses compétences qui seront transférées prochainement à la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées.

#### **Syndicat Intercommunal d'Assainissement du BÉAL (SIVU DU BÉAL) : réunion du comité du 26 juin 2020**

Cette réunion était une réunion d'installation. Madame BAY, Maire de Chazay a été élue Présidente, MM. DEBIESSÉ JP et BLANCHON Frédéric ont été élus Vice-Présidents.

La compétence de ce syndicat et la gestion des stations « du Moulin » et « du Béal » deviendront communautaires.

Une programmation de la visite des installations a été prévue mais la réalisation est impossible par manque d'élus disponibles ce jour-là.

### **COMMISSIONS COMMUNALES**

#### **Commission communale « vie scolaire/cantine » : Réunion du 15 juin 2020**

La parole est donnée à Madame BURNIER Frédérique. Cette réunion était informelle en vue du conseil d'école prévu le lendemain, un point a été fait avec la Directrice de l'école.

Des rumeurs ont fait courir l'information d'une création de poste d'ATSEM pour la rentrée de septembre, d'où la réception deux demandes d'emploi ; la prochaine rentrée ne nécessite pas la création d'un deuxième poste d'ATSEM. En revanche, si le besoin naît un jour, l'information sera communiquée par la collectivité.

#### **Commission communale « communication » : Réunion du 16 juin 2020**

La parole est donnée à Monsieur Benjamin SCAPPATICCI. Cette réunion portait sur la détermination des rôles de chacun, la mise à jour du site internet de la commune. En accord avec Monsieur MINGEARD, une formation pour les élus pour « comment publier » sera organisée en septembre.

Le p'tit bull'tin et le bulletin municipal annuel regroupant tous les évènements de l'année écoulée, seront maintenus. Nouveauté : une adresse mail a été créée pour centraliser les informations émanant des associations : [bulletin@marcillydazergues.com](mailto:bulletin@marcillydazergues.com), boîte mail qui sera relevée par Madame Ghislaine GOUBEAU ; l'organisation pour la distribution du bulletin municipal annuel a été évoquée mais reste à définir. Le projet d'un « PanneauPocket » est en discussion, nouvel outil de communication et de services pour les habitants.

**Commission communale « urbanisme » : Réunion du 18 juin 2020**

La parole est donnée à Monsieur Mathieu ARONICA. La commission a étudié 08 déclarations de travaux, 04 permis de construire et 01 permis de construire modificatif.

**DÉCLARATIONS DE TRAVAUX**

<b>DP 069 125 20 0 0010</b> Reçue en mairie le 06/04/20	Zone N Rénovation toiture	Avis favorable émis par la commission « urbanisme »
<b>DP 069 125 20 0 0011</b> Reçue en mairie le 06/05/20	Zone UC Suppression d'un portail d'entrée	Avis favorable mais la commission « urbanisme » attend l'avis des ABF.
<b>DP 069 125 20 0 0012</b> Reçue en mairie le 15/05/20	Zone N Piscine hors sol	Avis favorable émis par la commission « urbanisme »
<b>DP 069 125 20 0 0013</b> Reçue en mairie le 15/05/20	Zone UC Piscine margelle pierres naturelles	Avis favorable émis par la commission « urbanisme »
<b>DP 069 125 20 0 0015</b> Reçue en mairie le 29/05/20	Zone UC Piscine et clôture	Avis favorable avec prescriptions des ABF, émis par la commission « urbanisme »
<b>DP 069 125 20 0 0016</b> Reçue en mairie le 05/06/20	Zone UC Clôture	Dossier vu sur place - Avis favorable émis par la commission « urbanisme »
<b>DP 069 125 20 0 0017</b> Reçue en mairie le 08/06/20	Zone UC Abri de jardin	Avis favorable émis par la commission « urbanisme »
<b>DP 069 125 20 0 0018</b> Reçue en mairie le 11/06/20	Zone N Réfection toiture	Avis favorable émis par la commission « urbanisme »

**PERMIS DE CONSTRUIRE**

<b>PC 069 125 20 0 0003</b> Reçue en mairie le 30/03/20	Zone UC Construction d'une maison N+1 et d'un garage accolé	Avis favorable avec prescriptions des ABF émis par la commission « urbanisme »
<b>PC 069 125 20 0 0004</b> Reçue en mairie le 25/03/20	Zone A PENAP Construction d'un tunnel agricole de stockage	La commission « urbanisme » attend l'avis de la Chambre d'Agriculture pour se prononcer
<b>PC 069 125 20 0 0005</b> Reçue en mairie le 15/05/20	Zone UC Construction d'une maison N+1 et d'un garage accolé	La commission « urbanisme » au vu de l'avis des ABF, demande des pièces complémentaires
<b>PC 069 125 20 0 0006</b> Reçue en mairie le 28/05/20	Zone A Extension et construction d'un garage	Avis favorable après régularisation des précisions demandées, émis par la commission « urbanisme »

**PERMIS DE CONSTRUIRE MODIFICATIF**

PC 069 125 19 0 0014M1 Reçue en mairie le 30/03/20	Zone UC Suppression d'une ouverture suite accord PC 14	Avis favorable émis par la commission « urbanisme »
---	--	--

**Commission communale « développement durable » : Réunion du 25 juin 2020**

La parole est donnée à Monsieur Benjamin SCAPPATICCI. Présentation des membres de la commission puisque participation de personnes « non élues » au sein de la commission. Une clarification faite entre « développement durable » et agenda 21 qui deviendra agenda 30. Réflexion sur de nouvelles fiches d'actions avec l'association « action 21 » avec prévision d'une enveloppe budgétaire. Information du dossier fait et présenté au PCAET pour un appel à projet de plantations de haies.

Il a été évoqué l'élection d'un nouveau conseil municipal d'enfants, sans doute en octobre, Madame Ghislaine GOUBEAU assurera l'encadrement du groupe d'élus.

Au même titre que l'agenda 21, les actions de l'agenda 30 devront être validées par le Conseil Municipal et les crédits budgétaires seront prévus au budget.

**Commission communale « voirie-sécurité » : Réunion du 29 juin 2020**

La parole est donnée à Monsieur Georges SICILIANO. Cette réunion a débuté par la visite des locaux techniques, l'inventaire du matériel en stock. Les arrêts de travail des deux agents ont été évoqués : un en accident de trajet et l'autre en maladie avec une opération programmée fin du mois.

Ont été annoncées : la commande de l'épareuse auprès de la CCBPD, le nettoyage des deux bassins de rétention effectué, la pose de nouvelles balises sur la commune, le devis en cours de chiffrage pour changer le petit tracteur.

**Commission communale « embellissement/sentiers pédestres » : Réunion du 02 juillet 2020**

La parole est donnée à Monsieur Georges SICILIANO. Beaucoup de projets évoqués lors de cette réunion. En l'absence des agents de voirie, mise en place d'un planning entre élus pour l'arrosage des massifs et des jardinières de fleurs, qui perdurera même après la reprise des agents. La participation de Monsieur Pascal PERRETON qui s'est chargé de sortir au préalable et de rentrer après le ramassage, les poubelles des locaux municipaux.

Le rendez-vous pris avec l'Association ABRI pour des prestations de nettoyage des sentiers pédestres, Un rendez-vous a été fixé le mercredi 08 juillet, pour une tournée de reconnaissance des sentiers pédestres de la commune, pour ceux qui veulent se joindre au groupe : 8 h, place des tilleuls.

Monsieur BLANCHON Frédéric dit qu'il faudrait organiser un samedi matin de septembre, une visite pour repérer sur le terrain les limites de notre commune.

**AUTRES****Conseil d'école : Réunion du 16 juin 2020**

La parole est donnée à Madame Frédérique BURNIER. Bilan et conséquences sur le confinement : les parents se sont impliqués dans « l'école à la maison », pas de décrochage scolaire détecté. 75% des enfants sont revenus au moins une fois à l'école grâce à des familles motivées, une école assez grande permettant la distanciation sociale. L'impact est peut-être plus important pour les plus petits, mais pas de situation catastrophique à signaler, toutefois, les maîtresses resteront vigilantes à la rentrée prochaine. La cantine a repris avec des repas froids et l'application de règles nouvelles de distanciation afin de répondre aux exigences du protocole sanitaire.

Cadeau de fin d'année : abonnement bimensuel à un magazine en anglais, pour des raisons d'organisation, la mairie n'a pas pu offrir le traditionnel livre de fin d'année.

Prochaine rentrée scolaire 2020/2021 : 95 élèves inscrits (20 PS-MS, 24 GS-CP, 26 CE1-CE2, 25 CM1-CM2). Activités musique et piscine reconduites, projet d'une classe découverte pour trois classes, soit 75 élèves : date, lieu, contenu du séjour reste à confirmer. Une demande de participation financière faite en mairie à hauteur de 6 000 euros (3 000 € en 2020, et 3 000 € début 2021). Ecole obligatoire dès 3 ans : tolérance pour le port de la couche pendant la sieste en petite section.

#### **Police pluricommunale : Réunion du 26 juin 2020**

Monsieur Frédéric BLANCHON dit que cinq maires étaient réunis, il a été dit que deux policiers seront munis de caméras portatives puis évoqué l'achat d'un radar mobile, financé par la Commune de CHAZAY, puis les frais annuels de maintenance qui seront partagés entre les collectivités concernées ; ce radar sera installé par périodes dans chaque commune, dès la rentrée.

#### **Adjointes : réunion des 16 juin et 02 juillet 2020**

Monsieur Frédéric BLANCHON fait l'information de la mise en place d'une astreinte entre adjoints. En l'absence des secrétaires, le standard de la mairie communiquera dans son message d'accueil, le numéro de téléphone prévu à cet effet ainsi la population pourra appeler ce numéro, **uniquement en cas d'urgence** et communiquer avec l' élu d'astreinte.

#### **Election des sénateurs du 27 septembre 2020**

Monsieur Frédéric BLANCHON informe l'assemblée qu'à la suite du décret n° 2020-812, il lui revient de convoquer le conseil municipal au vendredi 10 juillet pour la désignation de leurs délégués et suppléants. L'arrêté préfectoral n° 69-2020-06-30-007 reçu le 1<sup>er</sup> juillet, en mairie, relatif au mode de scrutin, au nombre de délégués et de suppléants à élire par les conseils municipaux dans le cadre de l'élection des sénateurs du 27 septembre 2020, est remis aux élus. Pour Marcilly : 3 délégués et 3 suppléants à élire.

### **POUR INFORMATION**

#### **Prochaines réunions de conseil municipal**

Mois en 2020	Date	Heures	Lieu
JUILLET	Vendredi 10	16 h 30	Mairie
AOÛT	Néant		
SEPTEMBRE	Lundi 14	20 h	Salle plurivalente
	Lundi 28	20 h	A confirmer
OCTOBRE	Lundi 12	20 h	A confirmer

#### **Prochaines réunions du Centre Communal d'Action Sociale**

Mois en 2020	Date	Heures	Lieu
AOÛT	Néant		
SEPTEMBRE	Lundi 14	19 h	Mairie

#### **Autres**

**Forum des Associations** : Samedi 05 septembre 2020, les nouveaux arrivants seront contactés avant la fin juillet pour les inviter à participer à ce rendez-vous.

Fin de séance : 23 H 15.

